

La mission fut décidée. On envoya des lettres de créance à Gradi, dont les dernières hésitations avaient été dissipées par les précieux encouragements d'un homme dont l'amitié et l'estime projettent encore à présent un reflet de gloire sur la ville dont Gradi fut le grand citoyen. Bossuet avait écrit de Saint-Germain à son ami de Raguse la lettre suivante¹ : « Monsieur, estre bon citoyen, servir sa patrie, et se rendre digne pour ses services d'estre regardé comme son libérateur dans des affaires où il y va d'un tout pour elle, est à mon avis la chose la plus agréable et la plus glorieuse qui puisse arriver à un honeste homme. Je souhettrois, monsieur, que le sujet qui oblige vostre République à vous envoyer au Roy

est vrai que la paix particulière entre les Hollandais et la France, dont nous reçûmes la nouvelle de Lyon et à laquelle tous ici prêtèrent avidement foi, n'est pas encore conclue. Celle-ci obligerait les deux puissances rénitentes (l'Empereur et l'Espagne) de faire la paix sur une base acceptable. Dans ce cas-là Notre-Seigneur (le Pape) croit avoir la promesse du Très-Christien de tourner son attention vers les affaires du Levant (nel qual caso Nostro Signore crede d'haver la parola del christianissimo che applicarà alle cose di Levante). En attendant, Sa Sainteté insiste fortement auprès des Polonais pour qu'ils ne ratifient pas la paix signée par leur ambassadeur avec le Turc qui est détestée de tout le monde et considérée non comme une paix, mais comme un esclavage de ces peuples qui sont si fiers de leur liberté. Quant aux moscovites, ils sont évidemment remuants, puisque le pacha de Bosnie a renoncé à marcher directement contre notre ville. Tout ceci pourra détourner le grand vizir de ses projets brutaux, ou bien on doit le considérer fou jusqu'à un tel point que ni lui ni l'empire qui repose sur lui ne peuvent plus compter sur une longue durée. Selon moi, il ne faut donc pas traiter avec lui. Il faut plutôt lui résister en profitant des circonstances qui lui sont bien peu favorables et qui lui seront de moins en moins propices pour le châtier du crime dont il se rend coupable envers Dieu et envers les hommes. *Correspondance de Gradi*, Archives de l'Etat, fol. 42, n° 1235. C'est ce que fit Raguse, on sait au prix de quels sacrifices !

1. 30 juin 1679. Le précieux autographe se trouve joint à la lettre adressée par Gradi au Sénat, le 29 juillet 1679. Archives de l'Etat de Raguse, f° IX, n° 1064.